



**La CLCV recrute un/e médiateur/trice social/e – accès aux droits
pour Montpellier (Pompignane, Pas du Loup - Val de Croze, Mosson)**

Sous l'autorité de la Présidente de la CLCV de Montpellier et de la responsable du personnel, le travail se fera en lien avec les salariés, les bénévoles et le volontaire du service civique.

Les Missions confiées sont les suivantes :

- Informer les habitants de leurs droits et obligations dans différents domaines de la vie quotidienne, être à l'écoute et les conseiller
- Accompagner les familles dans leurs démarches pour l'accès aux droits commun (logement, consommation, surendettement, administration, institutions, DALO).
- Favoriser le dialogue et la médiation sociale avec les services publics, les institutions, les bailleurs sociaux en lien avec les administrateurs locataires de la CLCV.
- Mettre en place et animer des modules d'information, des actions de citoyenneté
- Participer aux réunions en tant que personne ressource de la CLCV sur le quartier
- Travailler en collaboration les partenaires associatifs et institutionnels dans les quartiers politique de la ville de La Pompignane, Pas du Loup - Val de Croze et Mosson

Compétences et profil :

- ✓ avoir une expérience de médiation sociale auprès de public adultes
 - ✓ avoir des aptitudes relationnelles favorisant la prise de contact, l'écoute, le dialogue, le travail en équipe
 - ✓ avoir des capacités d'expression écrite et orale, et de négociation
 - ✓ être mobile pour se rendre sur les lieux de travail dans les 3 quartiers de Montpellier
- Des connaissances en droit, sur les missions d'une association de défense des consommateurs et sur les caractéristiques des quartiers seront appréciées.

Le CDD d'un an renouvelable, à temps plein, étant conclu dans le cadre du dispositif adulte relais, **le candidat devra obligatoirement :**

- être âgé d'au moins 30 ans
- être demandeur d'emploi
- résider dans le périmètre prioritaire de la Politique de la ville (à vérifier sur le site <https://sig.gouv.fr> - onglet « adresses des quartiers »).

Rémunération : SMIC horaire mensuel de 1521.22€ brut + ticket restaurant et prime de fin d'année.

Poste à pourvoir en avril 2019, entretien de sélection le 27 mars 2019 de 14h à 18h.

Candidature à adresser **avant le 25 mars 2019** à Madame la Présidente de la CLCV de l'Hérault – 23 avenue de Nîmes 34 000 MONTPELLIER **ou par mail** à directionclcv34@gmail.com